



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Pourquoi deux poids, deux mesures ?

Dans sa gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19, le ministère a été amené à bousculer certaines règles habituelles pour prendre une série de mesures exceptionnelles parmi lesquelles les modalités des concours d'entrée à l'Éducation nationale.

C'est ainsi que le ministère a décidé de donner la priorité aux concours externes en allégeant les épreuves et en transformant l'admissibilité en admission dans certains cas.

Mais pour les concours internes dont les écrits ont déjà eu lieu, il a décidé de maintenir les épreuves d'admission en les repoussant à septembre.

Cette situation est incompréhensible et les admissibles de l'interne la vivent comme une injustice.

En effet, alors que la situation actuelle génère déjà du stress supplémentaire pourquoi déstabiliser les candidats ou candidates à l'interne, dont une très large majorité a déjà fait ses preuves étant en poste soit comme contractuel-le soit comme titulaire !

La crise sanitaire que nous vivons démontre la nécessité de recruter massivement

Pour la CGT Éduc'action toutes et tous les admissibles aux concours internes doivent être admis-es sur la base de leur admissibilité et devenir fonctionnaires stagiaires dès le mois de septembre.

Montreuil le 29 avril 2020